



# OFFRE D'EMPLOI

## Concours LA192002DIRA

### Profil recherché

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) recherche des candidats intéressés à occuper des postes de direction adjointe d'établissement afin d'établir une liste d'admissibilité.

L'emploi de direction adjointe d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant administrative que pédagogique, en vue de favoriser la réussite de tous les élèves. La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île recherche des candidats qui sauront :

- développer une vision et un leadership pédagogiques;
- instaurer un climat de travail collaboratif et harmonieux au sein d'une équipe de travail;
- mobiliser le personnel d'un établissement scolaire par rapport aux changements constants du milieu de l'éducation;
- participer au développement organisationnel en lien avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire;
- appuyer la direction d'un établissement scolaire dans l'ensemble de ses fonctions et voir à la réalisation du projet éducatif du milieu.

### Condition d'emploi - Avantages de la CSPI

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île offre un dispositif de formation-accompagnement à toutes les nouvelles directions adjointes durant les deux premières années de l'insertion professionnelle. Il est aussi possible de cumuler des crédits dans le cadre du programme universitaire en gestion.

De la formation initiale à l'accompagnement durant l'exercice de la fonction, vous serez soutenu dans le développement de vos compétences tout au long de votre carrière.

### Qualifications requises

- Être titulaire d'une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le Ministère.
- Détenir un baccalauréat dans un domaine approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois années ou exercer un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire.
- Cumuler 5 années d'expérience à un poste d'enseignant ou de professionnel non enseignant et avoir complété ou être engagé dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle en gestion comportant un minimum de 30 crédits pertinent à l'emploi de cadre d'établissement, dont un minimum de 6 crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de personnel d'encadrement d'établissement et le reste, au cours des 5 années qui suivent cette affectation.

## Direction adjointe d'établissement Liste d'admissibilité

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île dessert la partie est de l'Île de Montréal, soit les arrondissements de Pointe-aux-Trembles, de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord, d'Anjou, de Saint-Léonard et la ville de Montréal-Est. Elle scolarise au-delà de 45 000 élèves répartis dans 41 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 5 écoles spécialisées, 10 centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, 1 centre de services aux entreprises et 2 centres en partenariat.

### Rémunération

La rémunération pour ce poste est établie conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

### Soumettre sa candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

### Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Madame Julie Desormeaux  
Services des ressources humaines  
550, 53<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1A 2T7  
Télécopieur : 514 642-2944

### Courriel :

[rh-recrutement-cadre@cspi.qc.ca](mailto:rh-recrutement-cadre@cspi.qc.ca)

*Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.*

### LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

550, 53<sup>e</sup> Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7  
[www.cspi.qc.ca](http://www.cspi.qc.ca)  
514 642-9520, poste 19824

Date  
limite  
31 janvier  
16 h



ENSEMBLE,  
ENGAGÉS VERS  
LA RÉUSSITE